

Direction des Statistiques,
des Etudes et des Fonds

**TABLEAU
DE BORD
TRIMESTRIEL**

Novembre 2018

**Les retraites du régime des
non-salariés agricoles**

Eléments démographiques
et financiers
au premier trimestre 2018



Tableau de bord

Les retraites du régime des non-salariés agricoles au premier trimestre 2018

DIRECTION DES STATISTIQUES, DES ETUDES ET DES FONDS

Directrice de la publication :

Nadia JOUBERT
joubert.nadia@ccmsa.msa.fr

Rédacteur en chef :

David FOUCAUD
foucaud.david@ccmsa.msa.fr

Département "Retraite-Famille- Observatoire
des risques professionnels agricoles

- Accidents du travail"

Thierry GRECH
grech.thierry@ccmsa.msa.fr

Rédactrice :

Katell GORVAN
gorvan.katell@ccmsa.msa.fr

Mise en forme :

Marie-Claude MASTAIN

Diffusion :

Claudine GAILLARD
gaillard.claudine@ccmsa.msa.fr

Nadia FERKAL
ferkal.nadia@ccmsa.msa.fr

Sommaire

Baisse de 3,1 % en un an du nombre de retraités non-salariés agricoles	5
Augmentation de 1,2 % en un an de la pension annuelle moyenne de base des chefs d'exploitation ayant validé au moins 150 trimestres au régime des NSA	5
Progression de 1,8 % en un an de la pension annuelle moyenne des anciens chefs d'exploitation, ayant validé au moins 150 trimestres au régime des NSA et bénéficiaires de la retraite complémentaire obligatoire (RCO)	5
Le complément différentiel de retraite complémentaire obligatoire (RCO)	13

Tableaux

A) Retraites Non Salariées Agricoles (NSA) hors retraite complémentaire obligatoire (RCO)	6
Tableau 1 : Nombre de pensionnés NSA.....	6
Tableau 2 : Dénombrement des compléments de pension en fin de trimestre	6
Tableau 3 : Pension moyenne annualisée hors RCO	6
Tableau 4 : Nombre de pensionnés NSA par type de droits	6
Tableau 5 : Pension moyenne annualisée hors RCO par type de droits	7
Tableau 6 : Nombre de pensionnés par statut	7
Tableau 7 : Pension moyenne annualisée par statut	7
Tableau 8 : Part des bénéficiaires de majorations NSA parmi les droits personnels	7
Tableau 9 : Age moyen des pensionnés NSA.....	7
Tableau 10 : Proportion de polypensionnés parmi les droits personnels.....	8
Tableau 11 : Durée de carrière NSA parmi les droits personnels.....	8
Tableau 12 : Nombre de pensionnés par statut ayant validé au moins 150 trimestres au régime des NSA.....	8
Tableau 13 : Pension moyenne annualisée par statut ayant validé au moins 150 trimestres au régime des NS.....	8
B) Retraites NSA y compris RCO exclusivement pour la population RCO	9
Tableau 14 : Nombre de pensionnés NSA + RCO.....	9
Tableau 15 : Pension moyenne annualisée y compris la RCO	9
Tableau 16 : Nombre de pensionnés NSA + RCO (DP et/ou DR) par type de droits	9
Tableau 17 : Pension moyenne annualisée y compris la RCO par type de droits (en euros)	9
Tableau 18 : Nombre de pensionnés NSA + RCO par statut	9
Tableau 19 : Pension moyenne annualisée y compris la RCO par statut.....	10
Tableau 20 : Nombre de pensionnés NSA + RCO par statut ayant validé au moins 150 trimestres au régime des NSA	10
Tableau 21 : Pension moyenne annualisée y compris la RCO par statut ayant validé au moins 150 trimestres au régime des NSA	10
Tableau 22 : Bénéficiaires du complément différentiel de RCO	10
C) Retraites des chefs d'exploitations : NSA + RCO (si existe) + SA (si existe)	11
Tableau 23 : Nombre de pensionnés NSA chefs d'exploitation.....	11

Tableau 24 : Pension moyenne annualisée pour les chefs d'exploitation.....	11
Tableau 25 : Nombre de pensionnés NSA chefs d'exploitation ayant validé au moins 150 trimestres au régime des NSA	11
Tableau 26 : Pension moyenne annualisée pour les chefs d'exploitation ayant validé au moins 150 trimestres au régime des NSA	11
Sigles cités :	12
Encadré méthodologique.....	13

Télécharger les données au format Excel :



Les retraites du régime des non-salariés agricoles

Éléments démographiques et financiers au 31 mars 2018

Au 31 mars 2018, en France métropolitaine, près de 1,4 million de personnes relèvent du régime de retraite de base des non-salariés agricoles (NSA). La pension annuelle moyenne de base des assurés anciens chefs d'exploitation ayant validé au moins 150 trimestres au régime des NSA est de 9 070 euros bruts hors retraite complémentaire obligatoire (RCO), soit 756 euros mensuels ; un montant en hausse de 1,2 % en un an. Parmi les pensionnés du régime des non-salariés agricoles, 690 225 personnes bénéficient de la RCO. La pension annuelle moyenne des assurés anciens chefs d'exploitation, ayant validé au moins 150 trimestres au régime des NSA et bénéficiaires de la RCO, est de 10 445 euros bruts, soit 870 euros mensuels ; un montant en progression de 1,8 % en un an.

Baisse de 3,1 % en un an du nombre de retraités non-salariés agricoles

Au 31 mars 2018, près de 1,4 million de retraités relèvent du régime des non-salariés agricoles ; un effectif en baisse de 3,1 % en un an (tableau 1). Ce recul est dû à la structure démographique vieillissante de ce régime. En effet, près de deux décès de retraités sont dénombrés pour une attribution de pension.

Les anciens chefs d'exploitation sont 614 170 à bénéficier d'une pension, toutes durées de carrière confondues ; un effectif en baisse de 1,9 % en un an (tableau 6).

Parmi les retraités non-salariés agricoles bénéficiaires de droits propres, 389 410 personnes ont validé au moins 150 trimestres de cotisation dans le régime ; un nombre en recul de 3,3 % sur l'année (tableau 12).

Augmentation de 1,2 % en un an de la pension annuelle moyenne de base des chefs d'exploitation ayant validé au moins 150 trimestres au régime des NSA

Au 31 mars 2018, 250 804 anciens chefs d'exploitation ont validé au moins 150 trimestres de cotisation dans le régime de base des non-salariés agricoles (tableau 12). Leur pension annuelle moyenne versée par la Mutualité Sociale Agricole est de 9 070 euros bruts (hors RCO), soit 756 euros mensuels ; un montant en progression de 1,2 % en un an (tableau 13).

La retraite annuelle moyenne des anciens chefs d'exploitation est de 6 330 euros bruts, soit 527 euros mensuels (hors RCO et toutes durées de carrière confondues) (tableau 7). La pension perçue est proportionnelle à la durée de carrière dans le régime des non-salariés agricoles.

Tous statuts et durées de carrière confondus, la pension annuelle moyenne des retraités non-salariés agricoles (hors RCO) atteint 5 185 euros bruts, soit 432 euros mensuels (tableau 3). La durée moyenne au régime NSA est de 96 trimestres (tableau 11).

Au 31 mars 2018, 90,2 % des retraités du régime des non-salariés agricoles sont polypensionnés (tableau 10).

Progression de 1,8 % en un an de la pension annuelle moyenne des anciens chefs d'exploitation, ayant validé au moins 150 trimestres au régime des NSA et bénéficiaires de la RCO

Au 31 mars 2018, 690 225 personnes bénéficient de la RCO, un effectif en baisse de 1,7 % en un an (tableau 14).

Parmi les bénéficiaires de la retraite complémentaire obligatoire, 420 807 personnes sont d'anciens chefs d'exploitation, soit une proportion de 61,0 % (tableau 18). Cet effectif baisse de 0,7 % en un an.

Les retraités anciens chefs d'exploitation ayant validé au moins 150 trimestres au régime des NSA, bénéficiaires de la RCO, perçoivent une pension annuelle moyenne de 10 445 euros bruts, soit 870 euros mensuels ; un montant en hausse de 1,8 % en un an (tableau 21). Cette progression s'explique essentiellement par la mise en place du complément différentiel de RCO¹. En 2017, ce dispositif permet de porter le montant de la retraite de droits personnels des chefs d'exploitation ayant eu leurs droits liquidés au taux plein, à 75 % du Smic net. A fin mars 2017, 232 609 retraités en bénéficient pour un montant annuel moyen de 536 euros bruts, soit 45 euros mensuels (tableau 22).

Toutes durées de carrière confondues, les anciens chefs d'exploitation bénéficiaires de la RCO reçoivent une retraite annuelle moyenne de 9 134 euros bruts (y compris RCO), soit 761 euros mensuels ; un montant en progression de 0,8 % en un an (tableau 19).

Toutes durées de carrières et statuts confondus, les bénéficiaires de la RCO perçoivent une pension annuelle moyenne de 9 382 euros bruts (y compris RCO), soit 782 euros mensuels ; un montant en hausse de 0,8 % en un an (tableau 15).

¹ - Pour la définition du complément différentiel de RCO, se reporter à l'encadré méthodologique en fin de document.

Les retraites du régime des Non-Salariés Agricoles en métropole Eléments démographiques et financiers au 31 mars 2018

A) Retraites Non Salariées Agricoles (NSA) hors retraite complémentaire obligatoire (RCO)

Tableau 1 : Nombre de pensionnés NSA

	2017 - T1	2018 - T1	% au T1 2018	Evolution 2018 - T1 / 2017 - T1 (en %)
Hommes	607 120	592 103	43,2 %	- 2,5 %
Femmes	808 624	779 752	56,8 %	- 3,6 %
ENSEMBLE	1 415 744	1 371 855	100 %	- 3,1 %

Source : MSA

Tableau 2 : Dénombrement des compléments de pension en fin de trimestre

	2017 - T1	2018 - T1	Evolution 2018 - T1 / 2017 - T1 (en %)
Bonification pour enfants	624 908	601 053	- 3,8 %
Majoration L814-2	856	775	- 9,5 %
Allocation supplémentaire du FSV	14 893	12 389	- 16,8 %
Allocation aux personnes âgées ASPA	2 949	2 997	+ 1,6 %

Source : MSA

Tableau 3 : Pension moyenne annualisée hors RCO

Montants Droits Personnels (DP), Droits de Réversion (DR) et avantages complémentaires hors RCO
Rapport femmes/hommes au T1 2018 : 86,6 %

	2017 - T1	2018 - T1	Evolution 2018 - T1 / 2017 - T1 (en %)
Hommes	5 558 €	5 614 €	+ 1,0 %
Femmes	4 848 €	4 860 €	+ 0,2 %
ENSEMBLE	5 153 €	5 185 €	+ 0,6 %

Source : MSA

Tableau 4 : Nombre de pensionnés NSA par type de droits

	2017 - T1	2018 - T1	Evolution 2018 - T1 / 2017 - T1 (en %)
Droits personnels seuls	994 366	965 255	- 2,9 %
Droits de réversion seuls	99 731	97 652	- 2,1 %
Droits personnels et droits de réversion	322 001	308 948	- 4,1 %

Source : MSA

Tableau 5 : Pension moyenne annualisée hors RCO par type de droits

Montants DP, DR et avantages complémentaires hors RCO

	2017 - T1	2018 - T1	Evolution 2018 - T1 / 2017 - T1 (en %)
Droits personnels seuls	4 669 €	4 705 €	+ 0,8 %
Droits de réversion seuls	1 046 €	1 012 €	- 3,3 %
Droits personnels et droits de réversion	7 913 €	8 003 €	+ 1,1 %

Source : MSA

Tableau 6 : Nombre de pensionnés par statut

	2017 - T1	2018 - T1	% au T1 2018	Evolution 2018 - T1 / 2017 - T1 (en %)
Chefs d'exploitation	626 145	614 170	44,8 %	- 1,9 %
Conjoints	142 769	136 051	9,9 %	- 4,7 %
Membres de la famille	225 199	214 782	15,7 %	- 4,6 %
Veufs ou veuves (avec ou sans DP)	421 631	406 852	29,7 %	- 3,5 %
ENSEMBLE	1 415 744	1 371 855	100 %	- 3,1 %

Source : MSA

Tableau 7 : Pension moyenne annualisée par statut

Montants DP, DR et avantages complémentaires hors RCO

	2017 - T1	2018 - T1	Evolution 2018 - T1 / 2017 - T1 (en %)
Chefs d'exploitation	6 302 €	6 330 €	+ 0,4 %
Conjoints	3 802 €	3 745 €	- 1,5 %
Membres de la famille	680 €	669 €	- 1,7 %
Veufs ou veuves (avec ou sans DP)	6 293 €	6 324 €	+ 0,5 %

Source : MSA

Tableau 8 : Part des bénéficiaires de majorations NSA parmi les droits personnels

	2017 - T1	2018 - T1	Evolution 2018 - T1 / 2017 - T1 (en %)
Proportion	13,3 %	13,2 %	- 0,2 pt
Montant moyen annuel (en euros)	702 €	734 €	+ 4,5 %

Source : MSA

Tableau 9 : Age moyen des pensionnés NSA

	2017 - T1	2018 - T1	Différence 2018 - T1 / 2017 - T1
Droits personnels seuls	76,7	76,7	+ 0,0
Droits de réversion seuls	80,2	80,6	+ 0,3
Droits personnels et droits de réversion	84,6	84,9	+ 0,3
ENSEMBLE	78,8	78,8	+ 0,1

Source : MSA

Télécharger les données au format Excel :



Tableau 10 : Proportion de polypensionnés parmi les droits personnels

	2017 - T1	2018 - T1	Evolution 2018 - T1 / 2017 - T1 (en points de %)
Proportion	89,3 %	90,2 %	+ 0,9 pt

Source : MSA

Tableau 11 : Durée de carrière NSA parmi les droits personnels

	2017 - T1	2018 - T1	Différence 2018 - T1 / 2017 - T1
Trimestres NSA moyens	96,6	96,3	- 0,3
Trimestres NSA : Quartile inférieur (25 %)	20	20	0
Trimestres NSA médians	100	100	0
Trimestres NSA : Quartile supérieur (75 %)	152	152	0

Source : MSA

Tableau 12 : Nombre de pensionnés par statut ayant validé au moins 150 trimestres au régime des NSA

	2017 - T1	2018 - T1	Evolution 2018 - T1 / 2017 - T1 (en %)
Chefs d'exploitation	256 132	250 804	- 2,1 %
Conjoints	25 028	22 633	- 9,6 %
Membres de la famille	4 170	3 881	- 6,9 %
Veufs ou veuves (avec ou sans DP)	117 560	112 092	- 4,7 %
ENSEMBLE	402 890	389 410	- 3,3 %

Source : MSA

Tableau 13 : Pension moyenne annualisée par statut ayant validé au moins 150 trimestres au régime des NSA

Montants DP, DR et avantages complémentaires hors RCO

	2017 - T1	2018 - T1	Evolution 2018 - T1 / 2017 - T1 (en %)
Chefs d'exploitation	8 958 €	9 070 €	+ 1,2 %
Conjoints	6 778 €	6 819 €	+ 0,6 %
Membres de la famille	7 894 €	7 905 €	+ 0,1 %
Veufs ou veuves (avec ou sans DP)	11 074 €	11 226 €	+ 1,4 %
ENSEMBLE	9 429 €	9 548 €	+ 1,3 %

Source : MSA

Télécharger les données au format Excel :



B) Retraites NSA y compris RCO exclusivement pour la population RCO

Retraites non salariées agricoles (NSA) + retraite complémentaire obligatoire (RCO)

Tableau 14 : Nombre de pensionnés NSA + RCO

	2017 - T1	2018 - T1	% au T1 2018	Evolution 2018 - T1 / 2017 - T1 (en %)
Hommes	326 522	324 055	46,9 %	- 0,8 %
Femmes	375 649	366 170	53,1 %	- 2,5 %
ENSEMBLE	702 171	690 225	100 %	- 1,7 %

Source : MSA

Tableau 15 : Pension moyenne annualisée y compris la RCO

Montants DP, DR, avantages complémentaires et RCO DP et DR
Rapport femmes/hommes au T1 2018 : 85,8 %

	2017 - T1	2018 - T1	Evolution 2018 - T1 / 2017 - T1 (en %)
Hommes	10 053 €	10 146 €	+ 0,9 %
Femmes	8 663 €	8 704 €	+ 0,5 %
ENSEMBLE	9 310 €	9 382 €	+ 0,8 %

Source : MSA

Tableau 16 : Nombre de pensionnés NSA + RCO (DP et/ou DR) par type de droits

Avantage du régime de base

	2017 - T1	2018 - T1	% au T1 2018	Evolution 2018 - T1 / 2017 - T1 (en %)
Droits personnels seuls	499 221	492 455	71,3 %	- 1,4 %
Droits de réversion seuls	7 074	7 636	1,1 %	+ 7,9 %
Droits personnels et droits de réversion	195 876	190 134	27,5 %	- 2,9 %
ENSEMBLE	702 171	690 225	100 %	- 1,7 %

Source : MSA

Tableau 17 : Pension moyenne annualisée y compris la RCO par type de droits

Montants DP, DR, avantages complémentaires et RCO DP et DR
Avantage du régime de base

	2017 - T1	2018 - T1	Evolution 2018 - T1 / 2017 - T1 (en %)
Droits personnels seuls	8 632 €	8 701 €	+ 0,8 %
Droits de réversion seuls	3 576 €	3 565 €	- 0,3 %
Droits personnels et droits de réversion	11 203 €	11 330 €	+ 1,1 %

Source : MSA

Tableau 18 : Nombre de pensionnés NSA + RCO par statut

	2017 - T1	2018 - T1	% au T1 2018	Evolution 2018 - T1 / 2017 - T1 (en %)
Chefs d'exploitation	423 854	420 807	61,0 %	- 0,7 %
Conjoints	69 738	66 382	9,6 %	- 4,8 %
Membres de la famille	5 585	5 218	0,8 %	- 6,6 %
Veufs ou veuves (avec ou sans DP)	202 994	197 818	28,7 %	- 2,5 %
ENSEMBLE	702 171	690 225	100 %	- 1,7 %

Source : MSA

Tableau 19 : Pension moyenne annualisée y compris la RCO par statut

Montants DP, DR, avantages complémentaires et RCO DP et DR

	2017 - T1	2018 - T1	Evolution 2018 - T1 / 2017 - T1 (en %)
Chefs d'exploitation	9 064 €	9 134 €	+ 0,8 %
Conjoints	6 100 €	6 054 €	- 0,7 %
Aides familiaux	7 456 €	7 397 €	- 0,8 %
Veufs ou veuves (avec ou sans DP)	10 990 €	11 092 €	+ 0,9 %

Source : MSA

Tableau 20 : Nombre de pensionnés NSA + RCO par statut ayant validé au moins 150 trimestres au régime des NSA

	2017 - T1	2018 - T1	% au T1 2018	Evolution 2018 - T1 / 2017 - T1 (en %)
Chefs d'exploitation	253 065	247 839	64,7 %	- 2,1 %
Conjoints	24 180	21 846	5,7 %	- 9,7 %
Membres de la famille	3 647	3 372	0,9 %	- 7,5 %
Veufs ou veuves	115 141	109 887	28,7 %	- 4,6 %
ENSEMBLE	396 033	382 944	100 %	- 3,3 %

Source : MSA

Tableau 21 : Pension moyenne annualisée y compris la RCO par statut ayant validé au moins 150 trimestres au régime des NSA

Montants DP, DR, avantages complémentaires et RCO DP et DR

	2017 - T1	2018 - T1	Evolution 2018 - T1 / 2017 - T1 (en %)
Chefs d'exploitation	10 261 €	10 445 €	+ 1,8 %
Conjoints	7 159 €	7 201 €	+ 0,6 %
Aides familiaux	8 241 €	8 255 €	+ 0,2 %
Veufs ou veuves	12 169 €	12 378 €	+ 1,7 %
ENSEMBLE	10 608 €	10 796 €	+ 1,8 %

Source : MSA

Tableau 22 : Bénéficiaires du complément différentiel de RCO

	2017 - T1	2018 - T1	Evolution 2018 - T1 / 2017 - T1 (en %)
Nombre de bénéficiaires	229 164	232 609	+ 1,5 %
Montant moyen annuel (en euros)	431 €	536 €	+ 24,3 %

Source : MSA

C) Retraites des chefs d'exploitations : NSA + RCO (si existe) + SA (si existe)

Retraites non salariées agricoles (NSA) + retraite complémentaire obligatoire (RCO) + salarié agricole (SA)

Tableau 23 : Nombre de pensionnés NSA chefs d'exploitation

	2017 - T1	2018 - T1	% au T1 2018	Evolution 2018 - T1 / 2017 - T1 (en %)
Hommes	440 482	430 091	70,0 %	- 2,4 %
Femmes	188 407	184 079	30,0 %	- 2,3 %
ENSEMBLE	628 889	614 170	100 %	- 2,3 %

Source : MSA

Tableau 24 : Pension moyenne annualisée pour les chefs d'exploitation

Montants NSA DP, DR, avantages complémentaires et ou RCO DP, DR
et ou SA DP, DR, avantages complémentaires
Rapport femmes/hommes au T3 2017 : 75,7 %

	2017 - T1	2018 - T1	Evolution 2018 - T1 / 2017 - T1 (en %)
Hommes	8 464 €	8 604 €	+ 1,7 %
Femmes	6 436 €	6 466 €	+ 0,5 %
ENSEMBLE	7 857 €	7 963 €	+ 1,4 %

Source : MSA

Tableau 25 : Nombre de pensionnés NSA chefs d'exploitation ayant validé au moins 150 trimestres au régime des NSA

Trimestres NSA, ou NSA et SA si existe >=150

	2017 - T1	2018 - T1	% en 2018 - T1 / pensionnés toute durée de carrière	Evolution 2018 - T1 / 2017 - T1 (en %)
Chefs d'exploitation	336 732	329 069	53,6 %	- 2,3 %
Tous statuts	518 845	505 755	36,9 %	- 2,5 %

Source : MSA

Tableau 26 : Pension moyenne annualisée pour les chefs d'exploitation ayant validé au moins 150 trimestres au régime agricole

Montants NSA (DP, DR, avantages complémentaires) et ou RCO (DP, DR)
et ou SA (DP, DR, avantages complémentaires)

	2017 - T1	2018 - T1	Evolution 2018 - T1 / 2017 - T1 (en %)
Pension moyenne des chefs d'exploitation	10 566 €	10 760 €	+ 1,8 %
Pension moyenne tous statuts	10 925 €	11 105 €	+ 1,6 %

Source : MSA

Télécharger les données au format Excel : 

Définitions

Droit personnel	Droit acquis par un assuré du fait de ses propres cotisations.
Droit de réversion	avantage attribué au conjoint survivant compte tenu des droits acquis par l'assuré décédé.
Avantage complémentaire	Avantage accessoire qui peut être servi en complément d'un avantage de vieillesse (majoration enfants, majoration pour conjoint à charge, majoration forfaitaire pour enfant, majoration pour tierce personne).
Bonification pour enfants	Avantage complémentaire égal à 10 % de l'avantage de base, lorsque le titulaire a eu ou élevé au moins trois enfants.
Majoration L814-2	Majoration destinée, sous conditions d'âge et de ressources, à porter les avantages de vieillesse au montant de l'allocation aux vieux travailleurs non-salariés.
ASPA	Allocation de solidarité aux personnes âgées destinée, sous condition de ressources, à porter les avantages de vieillesse au montant du minimum vieillesse. Remplace notamment l'allocation du FSV depuis 2006.
FSV	Allocation du fonds de solidarité vieillesse destinée, sous condition de ressources, à porter les avantages de vieillesse au montant du minimum vieillesse. Est remplacée par l'ASPA depuis 2006 pour les nouveaux droits.
Majoration NSA	Majoration des petites retraites mise en place au 1er janvier 2009. Elle est destinée à garantir un montant minimum de retraite personnelle de base pour les assurés ayant fait valoir l'intégralité de leurs droits à pension auprès de tous les régimes. Elle s'applique à toutes les retraites personnelles non salariées agricoles de base quelle que soit leur date d'effet dans les limites d'un plafond de revenu.
Trimestres à l'ouverture du droit à retraite	Nombre total de trimestres validés par l'ensemble des régimes d'affiliation de retraite.
Polypensionné	Retraité titulaire d'avantages de vieillesse auprès de différents régimes de base obligatoires de Sécurité sociale.
Montants de pensions	Somme des montants de pensions de droit personnel, de réversion et des avantages complémentaires.

Sigles cités :

DP :	Droit Personnel
DR :	Droit de Réversion
NSA :	Non-Salarié Agricole
RCO :	Retraite complémentaire obligatoire
SA :	Salarié Agricole
T :	Trimestre

Encadré méthodologique

Le complément différentiel de retraite complémentaire obligatoire

Prévu par l'article 35 de la loi n° 2014-40 garantissant l'avenir et la justice du système de retraites, il permet de porter le montant de la retraite de droits personnels (base et retraite complémentaire), des chefs d'exploitation ayant eu leurs droits liquidés au taux plein, à 75 % du SMIC net agricole à échéance 2017.

Son application a été effectuée progressivement (pension de droits propres portée à 73 % du Smic en 2015, à 74 % en 2016, puis à 75 % en 2017).

Les conditions d'attribution ont été les suivantes :

o Pour les liquidations intervenues avant 1997 :

- durée de carrière non-salariée agricole supérieure ou égale à 130 trimestres
- et nombre de trimestres en qualité de chef d'exploitation ou d'exploitant agricole supérieur ou égal à 70

o Pour les liquidations intervenues à partir de 1997 :

- durée de carrière égale à la durée exigée pour obtenir une retraite à taux plein
- et nombre de trimestres en qualité de chef d'exploitation ou d'exploitant agricole supérieur ou égal à 70

MSA Caisse Centrale

19, rue de Paris

CS 50070

93013 Bobigny Cedex

Direction des Statistiques, des Etudes

et des Fonds

Tél. : 01 41 63 77 77

www.statistiques.msa.fr



santé
famille
retraite
services

L'essentiel & plus encore